

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 mars 2009
(convocation du 2 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Mars Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUCHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. DUART Patrick
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 25
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 30
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter de 10 h 50
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. LAURENT Wanda
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard

M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT J.Jacques jusqu'à 10h 10
M. HURMIC Pierre à M. NOEL Marie-Claude jusqu'à 11 h 30
M. MERCIER Michel à M. MOULINIER Maxime à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PIAZZA Arielle
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. QUERON Robert à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. SENE Malick à Mme. FAORO Michèle
M. TOUZEAU Jean à Mme FOURCADE Paulette jusqu'à 10 h 30

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle
LA SEANCE EST OUVERTE

**Congrès et Expositions de Bordeaux - Naval Meetings 2009 - 4 et 5 mars 2009
au Palais des Congrès de Bordeaux - Subvention exceptionnelle de la
Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

MMonsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Mesdames, Messieurs,

Naval Meetings est un salon professionnel de dimension européenne de la filière nautique qui doit se dérouler les 4 et 5 mars 2009 au Palais des Congrès de Bordeaux. Il se tient sous la forme d'une convention d'affaires (one to one meetings) et est à rapprocher, dans sa forme et ses modalités d'organisation, de la convention d'affaires Aérosolutions (Aéronautique, spatial, laser). Il s'adresse aux donneurs d'ordres, sous-traitants, prestataires de services de la filière nautisme et s'articule autour de deux offres :

- Les rendez-vous d'affaires : il s'agit de rendez-vous entre des donneurs d'ordres (achats, production, recherche, innovation, matériaux...) et des preneurs d'ordres (commercial, vente, direction générale...). Les participants choisissent et planifient à l'avance des rendez-vous avec les entreprises dont les intérêts coïncident avec les leurs. Chaque jour, un participant peut avoir 8 à 10 rendez-vous.
- Les conférences-ateliers : des conférences et des ateliers de travail thématiques sont organisés sur des thèmes en rapport avec les problématiques du marché. Les thèmes sont sélectionnés par le comité de pilotage. Des conférences sont d'ores et déjà évoquées autour des thèmes des matériaux composites, de l'éco-innovation, de l'aménagement intérieur, des systèmes embarqués, de la glisse et des textiles techniques. Ces conférences-ateliers sont des produits d'appels pour garantir une bonne fréquentation du salon par les donneurs d'ordre.

Le porteur de projet et les partenaires

L'association Congrès et Expositions de Bordeaux créée le 30 avril 2002 a pour objet de développer des manifestations, congrès, colloques et toutes autres manifestations susceptibles de promouvoir une activité économique entre les entreprises industrielles,

agricoles, commerciales et artisanales. La manifestation Naval Meetings est à rapprocher dans son organisation à la convention d'affaires Aérosolutions.

Le projet est piloté par un comité de pilotage composé des collectivités et des acteurs importants de la filière nautique régionale. Au rang des collectivités figurent, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Les objectifs du projet

L'objectif global de la convention d'affaires Naval Meetings est de **valoriser la filière nautique aquitaine à un niveau national et international**. Il doit permettre aux entreprises de la filière nautique implantées sur la région bordelaise (CNB, Couach, Armi...) **d'accéder à de nouveaux marchés** et de **diversifier leur clientèle**. Indirectement, l'organisation de ce type de manifestation participe de **l'identité « nautique » de notre région** et permet de positionner la place de l'agglomération bordelaise sur ce marché. C'est à ce titre un outil de communication qui est en phase avec **la stratégie de marketing territorial** de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

L'intérêt du projet pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

La filière nautique représente un véritable enjeu économique pour l'agglomération de Bordeaux (50 établissements et plus de 700 emplois). La présence d'une entreprise majeure de la construction navale, CNB (360 emplois), le projet de développement d'un pôle nautique aux bassins à flots, l'intérêt récurrent de projets de la filière nautisme pour la place bordelaise et l'explosion de la pratique du nautisme sont autant d'éléments qui plaident pour que la Communauté Urbaine de Bordeaux en fasse une de ses priorités économiques.

Naval Meetings est l'occasion d'accompagner et de renforcer ce développement par la mise en place d'un outil d'animation et de dynamisation de la filière nautique qui n'existe pas à ce jour en Europe. Cette manifestation, pour être efficace et pour renforcer notre pôle de compétences sur le nautisme, a vocation à s'ancrer durablement sur le territoire. Congrès et Exposition de Bordeaux a ainsi prévu que ce salon se déroule tous les deux ans en alternance avec Aérosolutions.

Indirectement, ce type de manifestation participe à la dynamisation de l'emploi local et au confortement et développement des bases de taxe professionnelle soit par l'implantation de nouveaux projets soit par le développement des entreprises déjà présentes sur le territoire.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de cette convention d'affaires s'élève à 380 000 € TTC financé à 53,9 % par les inscriptions des participants.

Le reste est constitué de subventions publiques avec une demande de 87 500 € de FEDER.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 29 160 €. Le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde sont sollicités à hauteur de 29 170 €.

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Marketing, communication	78 200	Inscriptions	205 000
Commercialisation	135 000	Subventions :	
Aménagement du site et animation	51 900	- FEDER	87 500
Repas et hébergements	54 800	- Conseil Régional	29 170
Frais administratifs	60 100	- Conseil Général	29 170
		- CUB	29 160
TOTAL CHARGES	380 000	TOTAL PRODUITS	380 000

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 29 160 € à l'association Congrès et Expositions de Bordeaux pour l'organisation de la convention d'affaires Naval Meetings les 4 et 5 mars 2009.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 mars 2009,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 21 AVRIL 2009

M. JEAN-CHARLES BRON